

## **Célébration des obsèques**

A partir d'aujourd'hui, mardi 17 mars, selon les directives gouvernementales et diocésaines et jusqu'à nouvel ordre, les obsèques ne pourront plus être célébrées dans les églises de la paroisse.

Dès que la situation le permettra et que de nouvelles consignes seront données, des célébrations communautaires à la mémoire des personnes décédées récemment seront célébrées dans une église de chaque fraternité. Les obsèques pourront avoir lieu à nouveau dans chaque église de la paroisse.

D'ici là, notre évêque propose que les noms des personnes décédées soient « données aux prêtres, célébrant seuls la messe, pour qu'ils prient, comme ils le font d'ordinaire pour les fidèles défunts. »

Il nous faut personnellement et ensemble tout faire pour endiguer la progression du virus. Demandons à Dieu Notre Père de nous accompagner dans cette période inédite de notre vie et pour qu'il soutienne notre espérance.

Père Gérard Mouchard, curé de la paroisse Saint Jacques en Gâtine.